

## Mot du Président

Je voudrais, tout d'abord rendre hommage à mon prédécesseur, feu Makane Faye, arraché à notre affection par un terrible accident de la route, le vendredi 26 mars 2021. Je félicite vivement la Vice-Présidente, Madame Awa Thiongane, qui a assuré avec efficacité l'intérim de la présidence de l'Association Sénégalaise des Anciens Fonctionnaires Internationaux (ASAFI) dans un contexte difficile, marqué par des mesures draconiennes pour faire face à la pandémie de la Covid-19. Je remercie l'ensemble des membres de notre association, ceux du Comité directeur, en particulier, pour avoir joué leur partition ayant permis de réussir nos objectifs communs.

Créée en octobre 2006, l'ASAFI a été relancé le 26 octobre 2016. L'expertise avérée des présidents qui se sont succédés (feux Alioune Mbodj Ndione et Makane Faye) et l'héritage qu'ils nous ont laissés ont permis de pérenniser et de sauvegarder les acquis de notre association. En renouvelant ma reconnaissance et ma gratitude à l'ensemble des membres de l'ASAFI pour m'avoir porté, lors de la dernière assemblée générale à la tête de l'association, je m'engage à prendre en compte le legs de mes prédécesseurs pour garder vivaces leurs actions et leur mémoire et de m'ouvrir à de nouvelles perspectives dans la transparence et la gestion solidaire des affaires de notre association commune.

Sachant que « le bien-être des retraités se distingue par la régularité de ses rentes mensuelles et l'assurance d'une bonne sécurité sociale », je compte faire de ces deux piliers mes préoccupations quotidiennes. Je mettrai à profit la position de Vice-Président de la Fédération des associations des anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI) que j'ai pu avoir grâce à votre soutien, pour travailler à :

- la résolution des problèmes que rencontrent nos membres au niveau de leurs prestations diverses ;
- la revalorisation des petites et moyennes pensions ;
- la reconnaissance par le bureau des pensions du statut de polygame de certains de nos membres, en vue du partage entre les épouses de la pension laissée par le défunt mari ;
- éclairer sur le problème des impôts sur les revenus provenant des Nations Unies ;
- résoudre les problèmes liés à la reconnaissance par les structures médicales locales des cartes d'assurances-maladies provenant de la CIGNA, l'Allianz, la CAPS, etc.

En intelligence avec tous les membres de l'ASAFI, composés d'anciens fonctionnaires ayant des compétences diverses et qui ont servi dans beaucoup de pays à travers le monde, je veillerai, à informer les autorités nationales ainsi que celles du Système des Nations Unies de notre volonté à collaborer avec elles si elles le désirent.

Pour finir, je voudrais vous inviter à faire vivre cet espace de communication qu'est notre site WEB en le visitant régulièrement, en partageant des informations avec ses administrateurs et en faisant sa promotion auprès du public.

Ensemble pour une gestion commune de notre association.

Abdou Khadr Diakhaté